

AGRIC., ELEV. & PECHE	1970	1980	1986	% Cat./Esp.
Production (milliers Tm.)				
Céréales	829	1 089	1 147	7,0 ⁽¹⁶⁾
Fourrages	2 978	4 014	4 701	13,2 ⁽¹⁶⁾
Fruitiers	403	731	737	30,0 ⁽¹⁶⁾
Vignes	444	410	374	7,0 ⁽¹⁶⁾
Olivier	145	51	22	3,9 ⁽¹⁶⁾
Têtes de bétail (milliers)				
Bovins	238	325	456	9,0
Ovins	693	715	822	4,6
Caprins	43	32	57	2,0
Porcins	1 512	2 863	4 624	29,3
Volaille			6 737	17,5
Lapines reproductrices			406	21,7
Poisson déchargé (milliers Tm.)				
	24	66	50	4,7 ⁽¹⁷⁾

INDUSTRIE	1978	1984	% Cat./Esp.
Valeur ajoutée (millions pts.)			
Énergie et eau	47 502	190 711	15,5
Minière non énergétique	55 855	89 784	11,5
Chimie	96 675	210 609	41,1
Transformations mécaniques	242 586	415 478	26,4
Industries manufacturières	203 025	401 767	21,6
Textile et habillement	126 162	191 593	49,3

	1970	1980	1984
Invest. Industriels (millions pts.)			
Chimie	905	2 218	2 703
Sidéro-metallurgie	2 847	5 435	2 940
Alimentation	735	722	2 369
Textile	1 564	836	6 263
Papier et indus. poligraph.	660	1 503	1 561
Construction	399	2 162	703
Autres	2 255	4 202	9 503

LOGEMENTS	1970	1980	1987	% Cat./Esp.
Terminés pendant l'année (milliers)	39	49	33	16,1 ⁽¹⁸⁾

JUSTICE	1987	% Cat./Esp.
Cours et tribunaux	217	14,4 ⁽¹⁸⁾

Juillet 1988

© Generalitat de Catalunya
Entitat Autònoma del Diari Oficial
i de Publicacions

Consorci d'informació
i documentació de Catalunya

Dépôt légal: B-30.804-1988
Tirage: 3.000 exemplaires

Impression: T.G. Hostench, S.A.

(16) 1985.
(17) 1983.
(18) 1986.

BUDGET GENERALITAT	1988
Revenus (millions pts.)	
Chapitre 1. Impôts directs	16 200
Chapitre 2. Impôts indirects	46 401
Chapitre 3. Taxes et d'autres revenus	24 417
Chapitre 4. Transferts courants	525 962
Chapitre 5. Revenus patrimoniaux	1 350
Chapitre 6. Aliénation des investissements réels	50
Chapitre 7. Transferts de capital	37 820
Chapitre 8. Variation de l'actif financier	
Chapitre 9. Variation de passifs financiers	15 000
Total	667 200

Frais (Mill. pts.)	Opérations courantes	Opérations de capital	Opérations financières	Total
Parlement	1 550	60		1 610
Cour des Comptes	194	4		198

Gouvernement				Total
Présidence	14 174	3 471	2	17 647
Intérieur	7 850	2 690	2	10 542
Économie et Finances	2 307	699	3	3 009
Éducation	149 397	11 199	11	160 607
Culture	6 163	1 903		8 066
Santé et Sécurité sociale	246 973	14 894	12	261 879
Amén. ter. et Travaux publics	10 414	30 714	33	41 161
Corporations locales	106 346			106 346
Agric., Élevage et Pêche	5 497	3 587	2	9 086
Travail	5 477	2 176		7 653
Justice	7 698	589	10	8 297
Industrie et Énergie	3 215	2 524		5 739
Commerce et Tourisme	1 570	3 191		4 761
Classes passives	382			382
Dette Publique	16 610		3 508	20 118
Conseil Consultatif	87	12		99
Total	585 902	77 714	3 584	667 200

PARLEMENT CATALOGNE	1984	1988
Électeurs	4 501 851	4 564 389
Votants	2 892 987	2 709 685
% Participation	64,3	59,4

	Sièges	Votes	%	Sièges	Votes	%
CIU (nationaliste, centre)	72	1 346 917	46,6	69	1 232 514	45,5
PSC-PSOE (socialiste)	41	866 425	30,0	42	802 828	29,6
IC ⁽¹⁹⁾ /PSUC ⁽²⁰⁾ (communiste)	6	160 629	5,6	9	209 211	7,7
AP (droite)	11	221 605	7,7	6	143 241	5,3
ERC (républicain)	5	126 971	4,4	6	111 647	4,1
CDS (centre)				3	103 351	3,8
Autres		141 151	4,9		76 197	2,8

(19) 1988.
(20) 1984.

La Catalogne est une nation d'origine médiévale, qui possède sa propre langue, ainsi qu'une tradition culturelle, politique et juridique spécifique.

L'histoire des institutions politiques catalanes commence à la fin du VIII^e siècle.

L'origine de la nation catalane est l'ancienne "Marca Hispanica" carolingienne, qui se transforma progressivement en un état souverain, dont le territoire s'étendait depuis l'Occitanie jusqu'au versant sud des Pyrénées, et dont la capitale était Barcelone. Dès le XI^e siècle, la réunion des *Assemblées de Pau i Treva* (Assemblées de Paix et Trêve de Dieu) constitue le premier germe de ce qui deviendra plus tard les *Corts Catalanes* qui, dès le XII^e siècle, représentaient les citoyens, le clergé et la noblesse, avec pouvoir de décision. Par cette institution qui préfigure les Parlements, la Catalogne était très en avance sur les autres royaumes de l'ancienne Europe.

1359 vit la création par les *Corts* d'un pouvoir délégué nommé *Generalitat* qui assumait progressivement des pouvoirs politiques et judiciaires. Ce modèle d'organisation politique fut utilisé pendant des siècles, jusqu'au début du XVIII^e siècle, comme base des États de la Confédération Catalano-Aragonaise — Pays Valencien, Baléares, Catalogne, Aragon — et également, pour une moindre part, dans ses autres royaumes méditerranéens confédérés: Naples, Sicile, Néopatrie en Grèce. Ces institutions furent abolies par Philippe V, prétendant des Bourbons à la Couronne (opposé à Charles, prétendant de la Maison d'Autriche), à la suite de la défaite et de l'occupation militaire de la Confédération Catalane consécutives à la Guerre de Succession (1702-1714). La *Generalitat*, abolie par le roi d'Espagne Philippe V en 1714, après la défaite militaire des Catalans, fut réinstituée en 1931, une nouvelle fois supprimée en 1939, et finalement réinstaurée en 1977.

À l'heure actuelle, la Catalogne est régie par un Statut d'Autonomie ratifié en 1979 par un référendum du peuple catalan. Un pouvoir politique autonome dont certaines compétences sont exclusives, et d'autres sont partagées avec le Gouvernement de l'État, en est l'émanation. La Catalogne a à sa tête un Président, elle possède un Parlement et un Gouvernement propres, une Cour de Justice et un *Sindic de Greuges* (Médiateur).

Pays situé au nord-est de la Péninsule Ibérique. Dans l'ensemble des territoires de langue catalane, elle occupe la zone la plus proche de l'Europe et de la Méditerranée du point de vue culturel et géographique et se caractérise par sa capacité de travail et d'innovation, ainsi que par la contribution qu'elle a apportée aux mouvements d'avant-garde artistiques et scientifiques à différents moments de son histoire millénaire.

La Catalogne représente 6,3% du territoire de l'État espagnol, 15,5% de ses habitants, 15,9% de sa population active, 19,3% du Produit Intérieur Brut (PIB), entre 23 et 24% du recouvrement fiscal, et entre 11 et 14% de la dépense publique des budgets consolidés de l'État espagnol. Elle est, au point de vue du dynamisme économique, la zone la plus avancée de la Péninsule, et la plus proche de l'Europe.

Dans l'ensemble de la Communauté Européenne et en termes de pouvoir d'achat homogène, la participation de la Catalogne au Produit Intérieur Brut (PIB) de la Communauté atteint 1,7% sur un total de 9,2% que représente le poids de l'économie espagnole sur le total communautaire.

Ce pourcentage de la Catalogne est supérieur à celui de l'ensemble des économies du Luxembourg et de l'Irlande et très similaire à la contribution globale de la Grèce et du Portugal, et il est légèrement inférieur à l'apport du Danemark.

Compte tenu des 143 unités territoriales européennes, la Catalogne occupe la 14^e place en extension et la 7^e place en population.

En attribuant une valeur de 100 à la moyenne des 12 pays membres de la Communauté Européenne, le pouvoir d'achat des Catalans atteindrait 92,7% de cette valeur, alors que le total de l'Espagne atteindrait 77%.

Données fournies par: les départements de la Generalitat, les munic. Consorci d'informació i documentació de Catalunya, Cambra Oficial d'Indústria i Navegació de Catalunya, les universitat de Barcelona, le Port de Nacional de Estadística, Banco de España, Banco Confederación Española Compañía Telefónica Na



Chiffres de Catalogne

GI
1454
87/88'

